

- 17 juillet 2018
- La Tribune
- PIERRE SAINT-ARNAUD
- La Presse canadienne LA PRESSE AVEC

Le monde municipal demande à Québec d'intervenir

MONTRÉAL — Le monde municipal et les milieux touchés par la prolifération du myriophylle à épi demandent au gouvernement provincial de sortir de sa torpeur électorale et d'agir rapidement pour contrer la prolifération de cette plante exotique envahissante. Près de 200 lacs et rivières du Québec sont envahis par cette plante extrêmement prolifique qui nuit à la faune et la flore aquatiques et aux activités récréatives que sont la baignade, la navigation de plaisance et la pêche, notamment.



PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE **Plusieurs lacs du Québec sont aux prises avec une épidémie de myriophylle à épi, une plante envahissante qui se multiplie entre autres quand elle est coupée par les hélices de bateau.**

Le Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et les représentants de plusieurs organisations regroupées dans l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle étaient réunis lundi à Montréal pour discuter de ce problème.

Le porte-parole de l'Alliance, Jean-Claude Thibault, a expliqué en point de presse à l'issue de la réunion que la ministre de l'Environnement, Isabelle Melançon, s'est montrée très préoccupée par la situation lors d'une rencontre le 11 avril dernier, mais que c'est le silence total depuis que le gouvernement s'est mis en mode électoral.

L'UMQ et l'Alliance estiment que des gestes doivent être posés immédiatement, à commencer par une importante campagne de sensibilisation pour inviter les plaisanciers à toujours systématiquement laver leurs embarcations en sortant d'un lac ou d'une rivière ou avant une mise à l'eau.

Selon M. Thibault, environ 95 pour cent de la propagation est imputable aux embarcations, qu'il s'agisse de bateaux à moteur, de pédalos, de chaloupes, de motomarines ou autre.

Au-delà de cette mesure qu'ils estiment urgente, les organismes réclament des investissements en recherche sur la plante et sa prolifération et les moyens de la combattre, des projets pilotes autant dans des lacs qui sont envahis que dans certains qui ne le sont pas afin de déterminer ce qui protège ces derniers et comment débarrasser les premiers de l'envahisseur.

Bien qu'ils se réjouissent de la récente annonce du gouvernement d'investir 8 millions \$ dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes — qui visent autant la faune aquatique comme la carpe asiatique que la flore — ils demandent qu'un programme spécifique de subvention vienne soutenir la lutte contre le myriophylle.

De nombreuses méthodes d'élimination sont sur les bancs d'essai, mais aucune n'est approuvée. Certaines tentatives ont donné des résultats prometteurs, mais sont extrêmement coûteuses.

À titre d'exemple, au lac Lovering, près de Magog, la municipalité et les riverains ont investi jusqu'à maintenant 90 000 \$ pour éradiquer le myriophylle. « Ils ont fait environ le dixième du travail et ils sont épuisés. Financièrement, ce n'est plus possible. Si le gouvernement provincial ne prend pas en charge la chose, ce ne sont pas les petites associations de lacs et les petites municipalités qui vont sauver la donne. Il faut se rendre compte que c'est un problème national », plaide M. Thibault.